



AR Prefecture

063-216302653-20260205-20260104-DE
Reçu le 09/02/2026

COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL 5 FEVRIER 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six le cinq février le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO 1^{ER} adjoint..

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2026

PRÉSENTS : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Stéphanie YVERNAULT, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Elisabeth BRUSSAT à Christian ROBIN

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Absent : Sylvette MARECHAL, Nicole MARQUES, Patricia MONTAGNIER, Héroïse FERRIER

Secrétaire de séance : Patricia LACHAMP

DELIBERATION

Mise en séparatif de la T4 : Marché de travaux EP et travaux connexes
N°2026/01/04

OBJET : Commande publique : Marché publics

- Vu le code des marchés publics ;

Monsieur le 1^{ER} Adjoint rappelle les travaux de mise en séparation de la tranche 4, comprenant des travaux sur le réseau d'eau potable, les réseaux d'assainissement et eaux pluviales, les réseaux secs.

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle le transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes Entre Dore et Allier au 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le 1^{er} adjoint informe que les travaux relatifs à l'assainissement seront pris en charge par la communauté de communes, du réseau d'eau par le Syndicat d'eau Dore Allier et la partie eaux pluviales et réseaux secs par la commune.

Suite à la consultation, 4 offres ont été déposées sur la plateforme.

Après analyse des offres pour le bureau d'étude EGIS, il a été retenu l'entreprise ROBINET pour un montant de 112 722 € HT pour les eaux pluviales et 27 700 € pour les travaux connexes